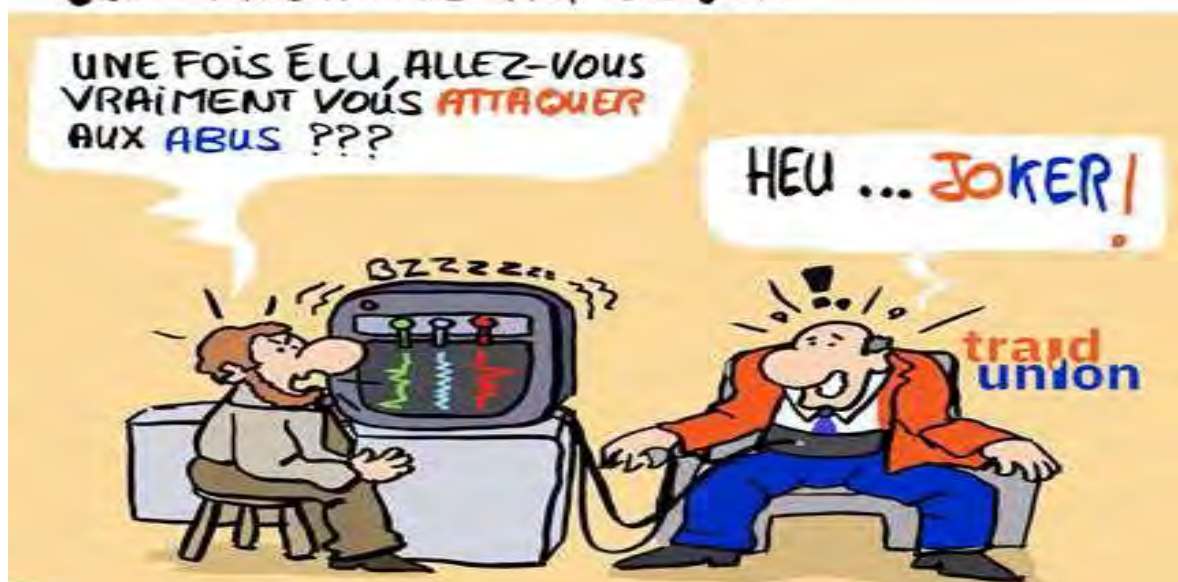


WESHARE : La Direction et ses alliés démasqués

Le syndicat AVENIR est témoin que TRAIID-UNION (T-U), avant et après que le Tribunal d'Instance a jugé que TRAIID-UNION ne démontre pas son indépendance vis-à-vis de la direction, a soutenu les demandes et décisions de la direction en attaquant les initiatives constructives d'AVENIR en faveur des salariés.

LE DÉTECTEUR DE MENSONGES POUR LES CANDIDATS AU CSE...



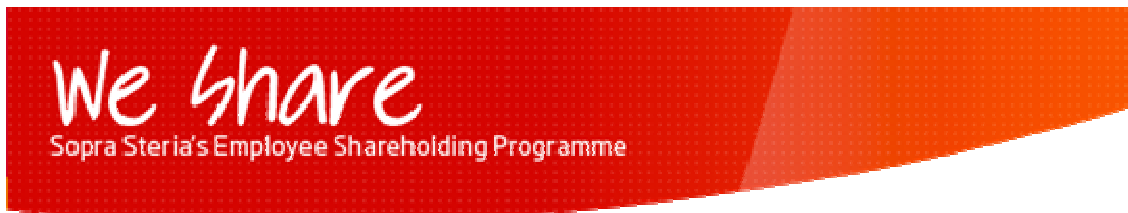
T-U s'attribue un bilan de succès alors qu'en réalité il s'attribue notre action. Ci-après les preuves, jugez par vous-mêmes :

WESHARE (actionnariat salarié) : Le PDG et le conseil d'administration ont décidé seuls ce programme (2016 à 2018). T-U n'a rien apporté et a validé le refus de la direction de négocier les modalités demandées (effet levier ou abondement plus important pour les premières actions achetées ...).

AVENIR est à l'origine des évolutions positives pour les salariés dans cet accord et AVENIR a signé cet accord.

De: _COM We Share <weshare@soprasteria.com>
Envoyé: mardi 22 mars 2016 14:01
À: #COM WeShare France
Objet: We Share : et si vous deveniez actionnaire du Groupe ?
Pièces jointes: WeShare2016_Brochure_FRANCE.pdf

sopra  steria



We Share : et si vous deveniez actionnaire du Groupe ?

Bonjour,

Comme annoncé la semaine dernière par Pierre Pasquier, Président, et Vincent Paris, Directeur Général, le Groupe lance, dans le cadre du projet d'entreprise *Sopra Steria 2020*, un programme d'actionnariat salarié. Baptisé *We Share*, ce programme a été conçu pour vous et vous permettra d'acheter des actions Sopra Steria Group, sous certaines conditions, du 7 au 19 avril inclus. Découvrez *We Share* en détail !

We Share, c'est quoi ?

We Share, c'est l'opportunité de vous associer plus étroitement à la performance de l'entreprise et de vous engager pour l'avenir du Groupe en devenant actionnaire. C'est aussi un moyen de vous constituer une épargne en actions Sopra Steria à des conditions privilégiées : **pour 1 action achetée, vous recevrez 1 action gratuite.**



▶ [lien interne](#) ▶ [lien externe](#)

Quelles sont les conditions ?

Pour participer à cette opération, vous devez être collaborateur du Groupe et compter 3 mois d'ancienneté au dernier jour de la période d'Offre (soit le 19 avril 2016 inclus). Vous pourrez alors investir le nombre d'actions de votre choix, jusqu'à un montant de 3000 €. Les actions

acquises seront investies via un FCPE (Fonds Commun de Placement d'Entreprise), dont la performance suivra à la hausse comme à la baisse l'évolution du cours de l'action.

Comment participer ?

A compter du 7 avril, vous aurez la possibilité d'acheter des actions Sopra Steria Group via un site Internet sécurisé dédié à l'opération et géré par Amundi, gestionnaire financier de l'opération et teneur de compte.

Pour vous connecter à ce site, **Amundi vous adressera vos codes de connexion personnels** (login et mot de passe) **sur votre adresse mail professionnelle**. Des informations supplémentaires concernant les codes de connexion vous parviendront dans les jours à venir.

Des dates importantes à noter dans votre agenda

Ces premiers éléments vous intéressent ? Il faudra attendre encore quelques jours pour participer.



Vous souhaitez en savoir plus ?

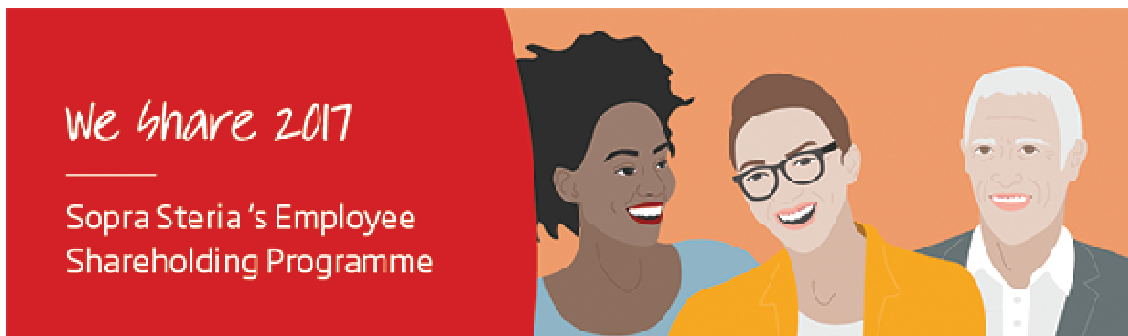
Découvrez sans plus tarder, en pièce jointe, la brochure détaillée incluant les termes et conditions de l'opération. Une rubrique dédiée est également à votre disposition sur Face 2 Face / Le Groupe / Actionnariat salarié ([lien interne](#) / [lien externe](#)). N'hésitez pas à la consulter !

Cordialement,
L'équipe *We Share*

Cette communication à destination des collaborateurs de Sopra Steria est exclusivement destinée à un usage interne.

De: _COM Sopra Steria We Share <weshare@soprasteria.com>
Envoyé: mardi 21 mars 2017 10:38
À: #COM WeShare 2017 France
Objet: [We Share] : et si vous deveniez actionnaire du Groupe ?
Pièces jointes: WeShare2017_Brochure_FRANCE_FR.pdf

sopra  steria



We Share 2017 :
et si vous deveniez actionnaire du Groupe ?

Bonjour,

Comme annoncé la semaine dernière par Pierre Pasquier, le Groupe lance la 2ème édition du programme d'actionnariat salarié *We Share*.

Ce programme, élargi cette année au Maroc et à l'Inde, vous permettra d'acheter des actions Sopra Steria Group, sous certaines conditions, du 30 mars au 11 avril inclus.

Découvrez *We Share* 2017 en détail !

We Share, c'est quoi ?

We Share, c'est l'opportunité de vous associer plus étroitement à la performance de l'entreprise et de vous engager pour l'avenir du Groupe en devenant actionnaire. C'est aussi un moyen de vous constituer une épargne en actions Sopra Steria à des conditions privilégiées : **pour 1 action achetée, vous recevrez 1 action gratuite.**



Découvrez We Share en images

Quelles sont les conditions ?

Pour participer à cette opération, vous devez être collaborateur du Groupe et compter **3 mois d'ancienneté** au dernier jour de la période d'Offre (soit le 11 avril 2017 inclus). Vous pourrez alors investir le nombre d'actions de votre choix, jusqu'à un montant de 3 000 € et dans la limite des conditions de l'Offre. Les actions acquises seront investies via un FCPE (Fonds Commun de Placement d'Entreprise), dont la performance suivra à la hausse comme à la baisse l'évolution du cours de l'action.

Comment participer ?

A compter du 30 mars, vous aurez la possibilité d'acheter des actions Sopra Steria Group via un site Internet sécurisé dédié à l'opération et géré par Amundi, gestionnaire financier de l'opération et teneur de compte. Pour vous connecter à ce site, **Amundi vous adressera vos codes de connexion personnels** (identifiant et mot de passe) **sur votre adresse mail professionnelle**.

Les dates importantes à noter dans votre agenda

Ces premiers éléments vous intéressent ? Il faudra attendre encore quelques jours pour participer.



Vous souhaitez en savoir plus ?

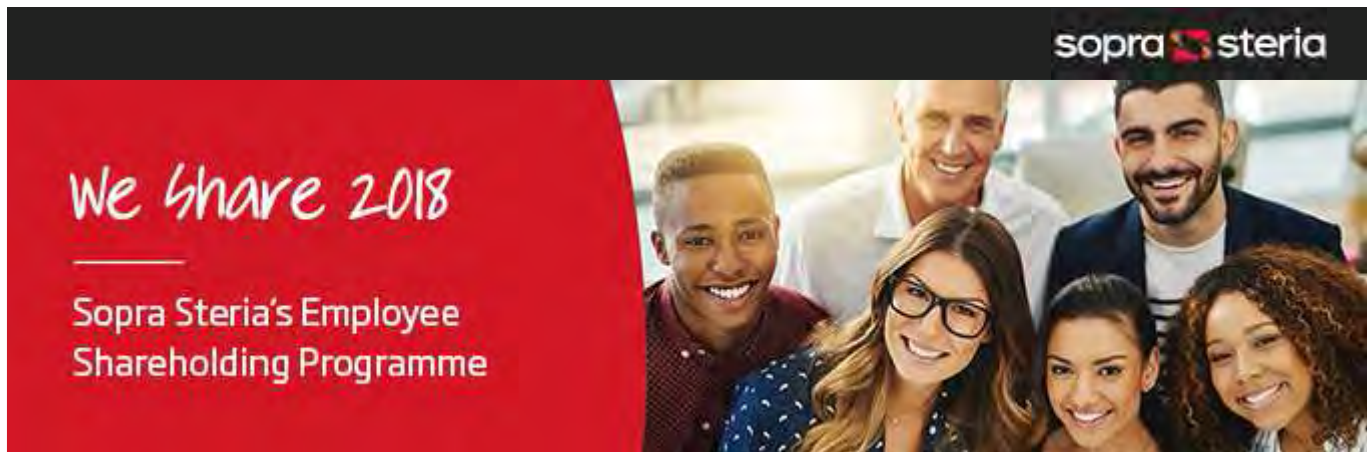
Découvrez sans plus tarder, en pièce jointe, la brochure détaillée incluant les termes et conditions de l'Offre. Une rubrique dédiée est également à votre disposition sur Face 2 Face / Le Groupe / Actionnariat salarié ([lien interne](#) / [lien externe](#)).

N'hésitez pas à la consulter !

Cordialement,
L'équipe *We Share*

Cette communication à destination des collaborateurs de Sopra Steria est à usage interne exclusivement.

De: _COM Sopra Steria We Share <weshare@soprasteria.com>
Envoyé: mercredi 21 mars 2018 15:05
À: _COM Sopra Steria We Share
Objet: We Share : et si vous deveniez actionnaire du Groupe ?
Pièces jointes: WE SHARE 2018_BROCHURE_FRANCE_FR.pdf



We Share : et si vous deveniez actionnaire du Groupe ?

Bonjour,

Comme annoncé par Pierre Pasquier, le Groupe lance la 3ème édition du programme d'actionnariat salarié *We Share*.

Du 27 mars au 10 avril inclus, vous pouvez acheter des actions Sopra Steria Group à des conditions privilégiées : pour 1 action achetée, vous recevrez 1 action gratuite.

Vous souhaitez tout savoir sur cette offre ? Découvrez-la sans plus tarder ci-dessous.

Qui peut en bénéficier ?

Vous devez être collaborateur du Groupe et compter 3 mois d'ancienneté au dernier jour de la période d'Offre (soit le 10 avril 2018). Vous pourrez alors investir le nombre d'actions de votre choix, jusqu'à un montant de 3 000€ et selon les conditions de l'Offre. Les actions que vous aurez achetées et les actions gratuites correspondantes seront investies via un FCPE (Fonds Commun de Placement d'Entreprise), dont la performance suivra à la hausse comme à la baisse l'évolution du cours de l'action Sopra Steria Group.

Comment participer ?

A compter du 27 mars, vous aurez la possibilité d'acheter des actions Sopra Steria Group via un site Internet sécurisé dédié à l'opération et géré par Amundi, gestionnaire financier de l'opération. Amundi vous adressera vos codes de connexion personnels (identifiant et mot de passe) sur votre adresse mail professionnelle.

Dates à retenir

Prix de l'action

26 mars

Codes de
connexion

27 mars

Période de l'Offre

27 mars -
10 avril

Livraison
des actions

16 mai

Vous souhaitez en savoir plus ?

Découvrez, en pièce jointe, la brochure détaillée incluant les termes et conditions de l'Offre. Une rubrique dédiée est également à votre disposition sur Face 2 Face / Le Groupe / Actionnariat salarié ([lien interne](#) / [lien externe](#)). N'hésitez pas à la consulter !

Cordialement,
L'équipe *We Share*

Cette communication à destination des collaborateurs de Sopra Steria est à usage interne uniquement.